

Arrêté Ministériel n° 2013-599 du 5 décembre 2013 autorisant des virements de crédits.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la Constitution et notamment son article 72 ;

Vu la loi n° 841 du 1^{er} mars 1968 relative aux Lois de Budget ;

Vu la loi n° 1.397 du 19 décembre 2012 portant fixation du Budget Général de l'exercice 2013 (Primitif) ;

Vu la loi n° 1.400 du 15 octobre 2013 portant fixation du Budget de l'exercice 2013 (Rectificatif) ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 4 décembre 2013 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Sont annulés sur le Budget de l'exercice 2013 les crédits suivants :

ARTICLES	LIBELLE	MONTANTS
Section 1 : Dépenses de Souveraineté		
CH 07 - 107111	PALAIS DE SAS LE PRINCE Traitements titulaires	-2 000
Total		-2 000
Section 2 : Assemblées et Corps Constitués		
CH 01 - 201111	CONSEIL NATIONAL Traitements titulaires	-4 000
Total		-4 000
Section 3 : Moyens des services		
A - Ministère d'Etat		
CH 02 - 302111	RECOURS ET MEDIATION Traitements titulaires	-11 000
Total		-11 000
B - Département des Relations Extérieures		
CH 18 - 318211	DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES Traitements non titulaires	-4 000
Total		-4 000
C - Département de l'Intérieur		
CH 22 - 322111	SURETE PUBLIQUE DIRECTION Traitements titulaires	-78 000
CH 27 - 327211 327212	EDUCATION NATIONALE DIRECTION Traitements non titulaires Direction Pers. non tit affect. et priv. div.	-40 000 -20 000

CH 31 - 331211	EDUCATION NATIONALE - ECOLE DE FONTVIEILLE Traitements non titulaires	-22 000
CH 33 - 333111	EDUCATION NATIONALE - ECOLE DES REVOIRES Traitements titulaires	-10 000
CH 34 - 334211	EDUCATION NATIONALE - LYCEE TECHNIQUE Traitements non titulaires	-34 000
CH 36 - 336111	EDUCATION NATIONALE - ECOLE DU PARC Traitements titulaires	-1 000
CH 46 - 346211	STADE LOUIS II Traitements non titulaires	-2 000
CH 48 - 348111	FORCE PUBLIQUE POMPIERS Traitements titulaires	-26 000
Total		-233 000

D - Département des Finances et de l'Economie

CH 51 - 351211	BUDGET ET TRESOR DIRECTION Traitements non titulaires	-6 000
CH 61 - 361211	OFFICE DES EMISSIONS DES TIMBRES POSTES Traitements non titulaires	-18 000
Total		-24 000

E - Département des Affaires Sociales et de la Santé

CH 66 - 366111	CONSEILLER DE GOUVERNEMENT Traitements titulaires	-44 000
Total		-44 000

G - Services Judiciaires

CH 97 - 397211	MAISON D'ARRÊT Traitements non titulaires	-73 000
Total		-73 000

Section 4 : Dépenses Communes aux sections 1.2.3

CH 3 - 403368	MOBILIER ET MATERIEL Matériel Info Services ADM	-43 000
Total		-43 000
CH 5 - 405115	TRAITEMENTS PRESTATIONS Trait Tit Personnel Service	-36 000
Total		-36 000
TOTAL GENERAL		-474 000

ART. 2.

Sont ouverts, sur le Budget de l'exercice 2013, les crédits suivants :

ARTICLES	LIBELLE	MONTANTS	D - Département des Finances et de l'Economie	
Section 1 : Dépenses de Souveraineté			CH 53 -	SERVICES FISCAUX
			353211	Traitements non titulaires
				6 000
CH 04 -	ARCHIVES ET BIBLIOTHEQUE PALAIS PRINCIER		CH 65 -	MUSEE DU TIMBRE ET DES MONNAIES
104211	Traitements non titulaires	2 000	365211	Traitements non titulaires
				18 000
Total		2 000	Total	24 000
Section 2 : Assemblées et Corps Constitués			E - Département des Affaires Sociales et de la Santé	
CH 04 -	COMMISSION SUPERIEURE DES COMPTES		CH 69 -	PRESTATIONS MEDICALES DE L'ETAT
204111	Traitements titulaires	4 000	369323	Frais d'administration
			369253	Office Médecine Travail
Total		4 000		16 000
			CH 70 -	TRIBUNAL DU TRAVAIL
			370111	Traitements titulaires
			370211	Traitements non titulaires
				2 000
				2 000
			Total	44 000
Section 3 : Moyens des services			G - Services Judiciaires	
A - Ministère d'Etat			CH 95 -	DIRECTION
CH 07 -	D.R.H.F.F.P		395211	Traitements non titulaires
307111	Traitements titulaires	11 000		53 000
Total		11 000	CH 96 -	COURS ET TRIBUNAUX
			396211	Traitements non titulaires
				20 000
			Total	73 000
B - Département des Relations Extérieures			Section 4 : Dépenses Communes aux sections 1.2.3	
CH 16 -	POSTES DIPLOMATIQUES		CH 5 -	Traitements Prestations
316111	Traitements titulaires	4 000	405215	Trait non Tit. personnel service
Total		4 000	Total	79 000
				79 000
C - Département de l'Intérieur			TOTAL GENERAL	
CH 23 -	THEATRE DES VARIETES		474 000	
323214	Personnel vacataire	2 000	ART. 3.	
CH 24 -	AFFAIRES CULTURELLES		Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.	
324111	Traitements titulaires	23 000	Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le cinq décembre deux mille treize.	
324211	Traitements non titulaires	13 000	<i>Le Ministre d'Etat,</i> M. ROGER.	
CH 28 -	EDUCATION NATIONALE LYCEE			
328122	Heures supplémentaires Tit.	125 000		
CH 32 -	EDUCATION NATIONALE - ECOLE DE LA CONDAMINE			
332122	Heures supplémentaires Tit.	2 000		
332211	Traitements non titulaires	17 000		
332222	Heures supplémentaires non Tit.	3 000		
CH 37 -	EDUCATION NATIONALE PRE SCOLAIRE CARMES			
337211	Traitements non titulaires	44 000		
CH 39 -	EDUCATION NATIONALE BIBLIOTHEQUE CAROLINE			
339111	Traitements titulaires	3 000		
339211	Traitements non titulaires	1 000		
Total		233 000		